

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg recrutent un médecin du travail pour le service de pathologie professionnelle et médecine du travail. Ce poste est à pourvoir dès que possible, en CDI.

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS), établissement de référence du Grand Est classé parmi les premiers CHU français, ont une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche.

Ils se composent de 5 sites hospitaliers, organisés en 21 pôles d'activités cliniques et médicotechniques, et comptent 2 750 lits et places, 1 pôle logistique ainsi que 7 écoles et instituts de formation.

Avec plus de 11 850 employés, professionnels médicaux et non-médicaux, le centre hospitalier régional universitaire de Strasbourg est le premier employeur d'Alsace.

Compte tenu de sa taille, le CHU bénéficie d'un service de Santé au Travail autonome. Les UF de Santé au Travail du Personnel Hospitalier font partie du Service de Pathologie Professionnelle et Médecine du Travail (Pr Maria Gonzalez) qui est rattaché au Pôle de Santé Publique.

À côté de la Santé au Travail du personnel hospitalier, ce service assure des activités de consultations hospitalières externes de Pathologie Professionnelle et Environnementale mais aussi d'enseignement, de formation et de recherche.

Le service de Santé au Travail des HUS développe la pluridisciplinarité avec la présence aux côtés des 5 médecins du travail actuels, de 6 secrétaires, 6 infirmières du travail et d'un psychologue du travail.

Mission

- Assurer le suivi en santé au travail des professionnels du CHU. Ce suivi repose classiquement sur les activités de visites médicales et les actions de terrain. Le suivi sanitaire comporte des visites médicales et des entretiens infirmiers protocolisés réalisés par les infirmières en santé au travail. Les activités de terrain se déclinent en activités spécifiques aux secteurs dont le médecin est référent avec des actions collectives ou individuelles, mais également sur des missions transversales dans le cadre d'un travail d'équipe.
- Participer aux activités transversales en lien avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire, sur l'évaluation des risques professionnels et les actions de prévention, d'information et promotion de la santé.
- Travailler en lien avec les diverses directions fonctionnelles du CHU, et plus particulièrement avec les équipes chargées de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail aux HUS, participer aux différents groupes de travail et réunions institutionnelles.

Profil

- Médecin du travail titulaire du DES de Médecine et Santé au Travail ou du DIU « Pratiques Médicales en Santé au Travail pour les collaborateurs médecins » ou candidat collaborateur médecin en reconversion vers la médecine du travail.
- Connaissances de la réglementation spécifique à l'organisation de la médecine du travail en milieu hospitalier, et aux statuts de la fonction publique hospitalière.
- Utilisation des outils informatiques courants (dossier médical informatisé, outils bureautiques, ...).
- Rigueur, goût du travail en équipe, capacité à construire et mener des projets.